

ATTESTATION 281.25

Pourquoi une attestation 281.25?

Cette attestation a été émise par PersoPoint suite à la récupération de sommes que vous avez indûment perçues au cours d'une ou plusieurs années antérieures.

Cette fiche fiscale 281.25 a pour but de permettre à votre service de taxation de corriger votre situation fiscale concernant l'année de revenus mentionnée au point 2 de celle-ci.

Que faire de l'attestation 281.25?

- Conserver cette attestation car les données ont été transmises automatiquement à l'Administration fiscale.
- Il est ***impératif*** d'avertir votre service de taxation que vous avez reçu une fiche fiscale 281.25 afin de bénéficier d'un éventuel dégrèvement.
- NE PAS mentionner les montants repris sur cette attestation dans votre déclaration d'impôts.